



Vesoul le 15 juillet 2021

Monsieur le Directeur interrégional,

Après avoir eu la bonne nouvelle de l'élaboration d'organigrammes de services par notre administration, qui fixait à 11 le nombre de CPIP nécessaires sur l'antenne de VESOUL.

Après avoir donc espéré le recrutement des agents manquants puisque nous ne sommes que 7 titulaires (6,8 ETP) et une vacataire (1ETP).

Après avoir mis en place en pleine pandémie un premier groupe ADERES, Nous apprenons que notre vacataire, qui s'était formée et investie dans l'animation de ce dispositif innovant mais chronophage, ne serait reconduite que de 2 mois au 1/09 au motif qu'un titulaire arriverait.

Depuis quand 7+1-1+1 font 11 ?

Combien d'années faudra -t-il encore attendre pour que les moyens nécessaires soient réellement accordés à l'antenne de VESOUL ?

Combien d'années pour un second poste d'agent administratif sans lequel les CPIP vont devoir continuer à remplacer l'agent absent (congés, formation) sur leur temps de permanence ?

Combien de décennies à continuer à piétiner ou plutôt à courir avec notre centaine de dossiers chacun ? A voir passer les réformes qui augmentent chacune un peu plus nos charges de travail ?

Nous avons du mal à comprendre - et ne pouvons admettre- qu'à partir d'un constat aujourd'hui partagé avec le terrain, notre administration n'accorde pas à notre service les moyens qu'elle a pourtant elle-même chiffrés.

Parce que nous croyons en notre action, parce que nous ne pouvons durablement assurer un service public de qualité sans les moyens indispensables pour le faire.

Parce que les renforts en agents contractuels, s'ils ne peuvent être une solution pérenne satisfaisante, contribuent à soulager la souffrance RH et participent de ce service public.

Nous demandons le renouvellement du contrat de notre vacataire ET la création des postes manquants à VESOUL !